

















Yaoundé, Mbongo, Amsterdam, Zurich, Villeurbanne, Paris, Bruxelles

26 août 2022

A qui de droit,

La RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) a chargé Assurance Services International (ASI) d'une mission de vérification pour enquêter sur les allégations contenues dans deux articles de presse de WRM (World Rainforest Movement) en juillet 2020 et de Deutsche Welle en janvier 2021 sur les pratiques de Socapalm sur ses plantations au Cameroun. Avant et après la publication de ces articles, les communautés riveraines ont émis divers griefs, liés : au manque d'espace vital, aux conflits fonciers, à la pollution, aux droits des travailleurs et travailleuses, au harcèlement et à la violence. Malgré ces griefs, plusieurs des zones de concession de Socfin ont reçu le label RSPO en 2020 et 2021. En réponse, les communautés en Sierra Leone, au Cameroun et en Côte d'Ivoire ont publiquement résisté à ces certifications.

Nos ONG travaillent avec les communautés affectées par les plantations de la Socapalm. Ensemble, nous avons analysé <u>la lettre d'évaluation de la vérification de la RSPO</u>, et formulons les observations suivantes :

I. L'évaluation de vérification contient justement les raisons pour lesquelles les plantations de Socapalm ne devraient pas être certifiées : lacunes dans les politiques et pratiques de CLIP (Consentement Libre Informé et Préalable), lacunes du mécanisme de plainte, harcèlement sexuel, pollution et autres violences. Il est clair que la Socapalm ne respecte pas les normes de la RSPO.

II. Certaines des conclusions contredisent les témoignages des communautés et de la société civile :

- la RSPO conclut que la propriété foncière est suffisamment démontrée. Plusieurs communautés affirment que leurs droits coutumiers sont violés. Exemples fournis par Synaparcam: Apou'A Ngock, Ongue, Koukoueh, Dehane, Pongou aviation, Lendi, Kolbonda, Mbonjo 1 et 2, Bonassama, Souza, Bonaberi Souza. De plus, lorsque Socfin a repris la plantation, <u>les processus de CLIP n'ont pas été suivis</u>. Cela a donné lieu à de nombreux conflits fonciers en cours, aggravés par l'incapacité du gouvernement de rétrocéder 20 000 hectares de terres aux communautés et par l'incapacité de la société de faire preuve de transparence en délimitant clairement la plantation sur le papier et sur le terrain ;
- le projet MINDCAF (Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières) de cartographie foncière participative constate que la Socapalm a empiété sur les terres du village. Cela confirme les revendications antérieures des villages, qui n'ont jamais été acceptées par la Socapalm. Il n'est pas clair si ces terres ont été rendues aux villages ou non ;

- d'autres conclusions du MINDCAF sont contestées par certains villages, qui l'ont déjà fait savoir. En février 2021, deux communautés de la région d'Edea ont écrit en ce sens au Président de la CONAC (Commission Nationale Anti-Corruption), contestant ces conclusions. Pourquoi la RSPO n'a-t-elle pas inclus ce point dans la lettre de vérification ?
- d'autres communautés contestent le fait que le processus aurait été participatif et qu'un rapport clair serait disponible sur le site, comme le prétend la lettre d'évaluation de la vérification RSPO. La conclusion du MINDCAF et apparemment acceptée par Socfin est qu'une bande d'un kilomètre (1 Km) autour des communautés sera destinée à leur espace vital. Mais cette superficie sera de loin insuffisante pour assurer les moyens de subsistance des communautés aujourd'hui et à l'avenir ; surtout dans un contexte de croissance démographique dû à l'afflux de travailleurs immigrés. En outre, on ne sait pas ce qu'il adviendra des sites de plantation de Socfin qui ont déjà empiété sur ces espaces de vie. En effet, <u>les cas abondent</u> où les palmiers sont plantés jusqu'au niveau des maisons des membres des communautés ;
- <u>les femmes subissent et font régulièrement état</u> d'un climat de peur dans les zones de plantation. En effet, avec la présence de G4S, d'Africa Security, de la police, de l'armée et des équipes de sécurité des villages dans les zones de plantation, les relations de pouvoir sont inégales et les femmes vivent dans une peur constante. La prostitution a par ailleurs augmenté en raison du développement des plantations, les femmes devant parfois y recourir pour avoir la possibilité d'accéder aux plantations gardées, afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille ;
- la lettre d'évaluation de vérification indique que la Socapalm fournit de l'eau potable aux communautés, dont l'eau est polluée ou non disponible à cause de l'activité de la plantation. En réalité, si de l'eau a pu être opportunément fournie à temps pour le contrôle des auditeurs, diverses communautés affirment que cette eau potable n'est pas disponible en permanence ;
- toutes les communautés n'ont pas accès à des champs communautaires, et il est difficile de savoir quand ce sera le cas.

III. Le processus n'est pas clair :

- plusieurs organisations de la société civile ont fourni des informations et des preuves pour étayer les allégations. Des membres de la communauté ont parlé avec les évaluateurs de l'ASI. Pourtant ces informations ne sont pas incluses dans la lettre de la RSPO. Il n'y a pas eu de véritable compterendu de la mission ;
- la lettre est en anglais. La RSPO n'a pas prévu de traduction française alors que la plupart des communautés concernées s'expriment en français et ne comprennent donc pas la lettre en anglais ;
- au Cameroun, mais aussi en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, des allégations ont été émises non seulement par le biais de rapports médiatiques, mais aussi de communications de la société civile ou des communautés. Les communautés et les organisations de la société civile ne comprennent donc pas pourquoi la RSPO a choisi de n'étudier que les allégations contenues dans les deux rapports médiatiques sur le Cameroun, omettant les autres sources ;
- plus important encore, il n'est pas clair si les rapports trimestriels de la Socapalm sur les recommandations seront rendus publics ou si les communautés affectées et la société civile seront consultées dans le cadre des rapports.

IV. Nous avons reçu des informations selon lesquelles un membre de la communauté de la région de Mbambou a été intimidé lorsque le personnel de la Socapalm lui a rendu visite en

raison de ses témoignages lors de la mission d'évaluation de vérification de la RSPO. Ils auraient dit qu'il serait arrêté pour avoir dit des mensonges.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons que :

- 1. sur la base des résultats de la mission de vérification, les certifications de Socfin soient annulées au Cameroun, mais aussi en Sierra Leone, au Nigeria et en Côte d'Ivoire, car la Socfin viole les exigences minimales (voir 5.5 Exigences minimales pour les unités de gestion multiples dans RSPO-PRO-T01-002 V3 ENG);
- 2. les rapports d'avancement trimestriels de la Socfin pour la 'RSPO Compliance Sub-Division, soient rendus publics et les rapports soient transmis aux communautés affectées et à la société civile pour vérification ;
- 3. les autres allégations ci-avant visées, y compris l'ensemble des preuves envoyées aux organismes de certification par la société civile, soient vérifiées de manière indépendante ;
- 4. les rapports sur le harcèlement sexuel et autres violences attestent d'un climat de peur. La nature systémique du problème implique qu'il doit être éradiqué à la racine, et donc qu'il est nécessaire d'aborder la sécurité et la présence militaire, plutôt que de suivre uniquement la recommandation de la RSPO de sensibiliser le personnel et les communautés.

Danielle van Oijen, Milieudefensie, the Netherlands (correspondence: danielle.van.oijen@milieudefensie.nl) Samuel Nguiffo, CED, Cameroun Emmanuel Elong, Synaparcam, Cameroun Silva Lieberherr, HEKS-EPER, Switzerland Lea Papinutti, ReAct Transnational, France Marie Crescence Ngobo, RADD, Cameroun Laura Bourgeois, Sherpa, France Manuel Eggen, Fian Belgium, Belgium